

**Compte-rendu du conseil municipal de TOUVRE
SEANCE du 17 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, à dix-huit heures trente.

Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Brigitte BAPTISTE, Maire.

Date de convocation du Conseil : 11 juin 2020

Présents : Mmes BAPTISTE, REYNAUD, DUBOIS Chantal, BLANCHARD, GUIBERT, JOLLY, DUBOIS Danielle, BORDAS et Mrs DUBREUIL, PIOT, GRAND, ERBEL, ANDRE, PASCUAL, BARDIEUX.

Absent(s) : Néant. Pouvoir(s) : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle BLANCHARD.

L'ordre du jour de la convocation est le suivant :

- Vote des taux d'imposition 2020
- Vote des subventions 2020
- Vote du budget primitif 2020
- Vote du budget primitif 2019

Avant de procéder aux délibérations, Madame le Maire et Monsieur Jacques PIOT, Adjoint chargé des finances ont présenté l'historique comptable de la commune sur les dix dernières années.

ORDRE DU JOUR DE SEANCE

1/ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE DE VOTER** les taux de fiscalité directe pour l'année 2020, comme suit :

	Taux 2019	Bases 2020	Taux 2020	Produit attendu
Taxe d'habitation	10.24 %	1 711 000 €	Idem 2019 Gel du taux Loi de finances 2020	175 206 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	28.39 %	1 237 000 €	28.39 %	351 184 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	51.04 %	16 100 €	51.04 %	8 217 €
Total				534 607 €

2/ VOTE DES SUBVENTIONS 2020 :

Le Conseil Municipal décide d'accorder aux associations suivantes, les montants ci-dessous indiqués :

Au compte 6574 :

Club Retour aux Sources (Aînés)	200,00 €
Comité des Fêtes de Touvre	600,00 €
Cyclo Club Tolvérien	100,00 €
Gymnastique volontaire de Touvre	150,00 €
Jeunesse Sportive de Touvre	600,00 €
Association Anciens Combattants Touvre	70,00 €
Secours Populaire français (Ruelle)	100,00 €
Association « collectif épicerie sociale »	200,00 €
Premières Quenottes	150,00 €
Parents Elèves (Enfants des Sources)	200,00 €
Association Musicale Ruelle	100,00 €
Tennis Club de Touvre	50,00 €

SOUS TOTAL Associations	2 520.00 €
Coopérative scolaire	2 500,00 €

TOTAL GENERAL	5 020.00 €

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2020 – compte 6574.

3/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 - Budget général :

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOpte le budget primitif 2020 du Budget général qui s'équilibre à :

923 096.00 € pour la section de fonctionnement et de

309 671.00 € pour la section d'investissement.

4/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 - Budget annexe QUA I 55 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte le budget primitif 2020 du Budget Annexe «QUAI 55»** qui s'équilibre à :

114 334.00 € pour la section de fonctionnement et de

106 285.00 € pour la section d'investissement.

Fin de la séance 22h30